



FLASH CSEC ORDINAIRE MARDI 24 AOUT 2021

En distanciel malgré notre revendication de présentiel, la **CGT-FO** a demandé et obtenu en préambule que l'ordre du jour unilatéralement signé par la Direction soit modifié. Ne peuvent légalement y figurer que des points relevant de ses prérogatives... légales.

Et nous avons revendiqué du coup un CSEC extraordinaire sur la situation sanitaire notamment au regard de ce qui se passe dramatiquement dans les DROM.

Expérimentation Télétravail : malgré un rejet massif du CSEC, la DG passe en force !

Pour rappel, si la **CGT-FO** a signé l'accord en question, c'est en émettant plusieurs réserves dont l'une portait précisément sur cette expérimentation. Pas question pour nous de déréglémenter avant même que l'accord ne soit entré en vigueur, surtout quand la Direction joue la carte d'un prétendu volontariat des agents.

Résultat des votes sur 21 votants :

15 CONTRE (7 **CGT-FO / 1 STC / 1 UGTG / 4 SNU / 2 CGT)**

6 POUR 2 SNAP / 3 CFTD / 1 CGC

Information en vue d'une consultation sur les mesures de contrôle résultant de la mise en œuvre de l'obligation vaccinale pour les psychologues du travail

La DG nous annonce que les psychologues de la protection de l'enfance ont obtenu une dérogation identique à celle que réclame la DG depuis une semaine.

A la **CGT-FO**, il est clair que nous soutiendrons tous les collègues placés malgré eux par cette directive législative dans des situations allant à l'encontre de leurs intérêts matériels et moraux...

... Et donc, nous revendiquons *a minima* que tous les agents concernés puissent être placés en situation de télétravail s'ils le souhaitent afin de minimiser les conséquences tant pour les collègues que pour les usagers dont ils ont la charge.

Si toutefois la DG se voyait intimer l'ordre d'appliquer la mesure, nous ne souhaitons pas que les contrôles s'opèrent n'importe comment et revendiquons le maintien du respect du secret médical.

Et par ailleurs si la mesure doit s'appliquer, la DG a-t-elle prévu une modification du RI en conséquence ? Une évolution du PRA ? De la note RH ?

Réponse : La DG va attendre un peu pour sortir une nouvelle note RH, idem pour le reste...

Information en vue d'une consultation sur la généralisation du projet Contact via Messages (CVM) : de l'intelligence artificielle, beaucoup d'artifice et pas mal d'€

Dans ce projet, le poids de l'Intelligence Artificielle est énorme. Le dossier de synthèse regorge d'affirmations toutes faites, de chiffres pas étayés et de lieux communs pour mieux masquer l'objectif de tout ça : faire complaisamment vivre des prestataires et obtenir des gains de productivité qui se traduiront à terme par une baisse des effectifs. Quand bien même la DG nous prétend le contraire !

Il est clair pour la **CGT-FO** que ces outils dématérialisés ne sont ni l'ami des agents ni des demandeurs d'emploi, sachant que tout ça vise à faire baisser le nombre des mails.net lesquels grossissent de façon exponentielle du fait de l'arrêt du service immédiat Indemnisation à l'accueil, de la mise en place du CRI et de la taille de portefeuilles surdimensionnés. Autant dire que la DG prétend lutter contre une aberration qu'elle a engendré elle-même en mettant en place une autre aberration coûteuse et au profit de prestataires... « grasement » intéressés à l'affaire.

Prochain CSEC ordinaire le 23 septembre